

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Famille, tenue à la salle du personnel de l'école Sainte-Famille, 100, rue Dufferin, Granby, **le mercredi 18 février 2015, à 19 h.**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Sont présents, mesdames et messieurs :

Chantal Beauchemin	enseignante
Michel Taddeo	parent
Josée Parent	enseignante
Vincent Côté	enseignant
Marie Michaud	parent
Marie-Noëlle Lacouture	parent
Pascal Lavigne	parent
Andréanne Desrosiers	parent

Sont absentes, mesdames :

Mélanie Houle	service de garde
Francine Sauvé-Morin	personnel de soutien

Formant QUORUM

Est également présente, madame :

Pascale Dubé	directrice
--------------	------------

17-CE-1415-031

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Josée Parent et appuyé par Pascal Lavigne d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout suivant au point 8 : violence à l'école.
Adopté à l'unanimité.

3. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public.

17-CE-1415-032

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION ET SUIVIS

Il est proposé par Vincent Côté et appuyé par Andréanne Desrosiers d'adopter le procès-verbal tel que présenté.
Adopté à l'unanimité.

La suggestion de former un comité pour le spectacle amateur dans son édition 2015-2016 est réitérée.

5. POINTS DE DÉCISION

17-CE-1415-033

5.1 ADOPTION DE LA GRILLE-MATIÈRES 2015-2016

Il est proposé par Pascal Lavigne et appuyé par Andréanne Desrosiers d'adopter la grille telle que présentée.
Adopté à l'unanimité.

Annexe 35-35-001

Pascal Lavigne propose qu'il y ait une classe d'anglais intensif l'année prochaine en 6^e année, comme cette année.

La proposition ne trouvant pas d'appuyeur, le point est reporté à la prochaine assemblée; la présence de Madame Hélène Hamel, enseignante en anglais intensif cette année, est souhaitée à ce moment pour éclairer davantage les membres du Conseil.

5.2 MESURES DE SÉCURITÉ-ÉVACUATION INCENDIE ET CONFINEMENT BARRICADÉ

Annexe : 35-35-002

Le document sur le code rouge ne comporte qu'un seul changement, le lieu de rassemblement extérieur, si ce n'est pas la cour de l'école : le parc.

Annexe : 35-35-003

Le document sur le code bleu n'a pas changé.

17-CE-1415-034

Il est proposé par Vincent Côté et appuyé par Josée Parent d'adopter les documents présentés.

Adopté à l'unanimité.

6 INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Le Salon des parents a eu lieu, un peu moins achalandé que l'année dernière.

7 INFORMATION DU SERVICE DE GARDE

Aucun remplaçant n'étant disponible, madame Louise Avery vient assumer le volet administratif. Une éducatrice classe principale a été nommée pour assumer la gestion du service de garde dans son fonctionnement quotidien : animation pédagogique, formation des groupes, organisation des journées. Il s'agit de madame Lynn De Quoy. Une éducatrice et une préposée aux élèves le soir ont vu leurs heures de travail réduites en raison de la baisse d'inscriptions en fin de journée. La dernière journée pédagogique a été décevante en termes de fréquentation. Environ 70 élèves réguliers utilisent actuellement le service de garde.

Le C.É. souhaite la présence de madame De Quoy à la prochaine réunion pour discuter des activités et du coût des journées pédagogiques.

8 VIE SCOLAIRE

8.1 Violence à l'école

Un incident de crise d'un élève ayant nécessité l'intervention du service de police incite à se questionner sur la façon de gérer pareilles situations. Ce genre d'incident est, semble-t-il, extrêmement rare et concerne des enfants présentant des besoins particuliers et ayant besoin de suivis. Plans d'intervention, apport de professionnels, tout est en place. Le document de réaction en situation de crise est en révision. Le délai d'intervention des policiers a été un peu trop long. Aucun élève n'a été témoin des faits rapportés.

Plusieurs choses sont en préparation pour la semaine des Arts, des projets-classe sont mis en place.

9 INFORMATION DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

Madame Pascale Dubé est de retour à la direction de l'école. C'est la période d'inscription.

10 CORRESPONDANCE ET PUBLICITÉ

Me Catherine Plante, des Archives de la Commission scolaire, nous remercie pour notre implication dans l'organisation scolaire.

11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Andréanne Desrosiers propose la levée de l'assemblée à 20 h 45.

Président

Direction